



CPAS de Nassogne

Date d'expertise : 26 octobre 2024

Rue des Alliés
6950 Nassogne

084 37 03 90

Information générales

Un CPAS, ou "centre public d'action sociale", assure la prestation d'un certain nombre de services sociaux et veille au bien-être de chaque citoyen. Chaque commune ou ville a son propre CPAS offrant un large éventail de services.

→ Quelle aide offre le CPAS?

Voici quelques exemples de services proposés par le CPAS :

- Les repas à domicile
- Les repas mensuels
- Le service Mobilité
- Le lavoir social "Les Lavandières"
- Handicontact
- La télévigilance
- Les plaines de vacances

...

01 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

Les personnes en fauteuil roulant

Les personnes marchant difficilement ou appareillées

Les personnes aveugles

Les personnes mal voyantes

Les personnes sourdes

Les personnes mal entendantes

Les personnes présentant une déficience intellectuelle

Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.

Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

Les jeunes adultes de 19 à 21 ans

Les adultes de 22 à 64 ans

Les séniors de 65 à 79 ans

Les séniors de plus de 80 ans

Auteur :

Gwen Fourmanois

